

Peyrins

Porte de la Drôme des Collines



INFOS PRATIQUES

Social

- ✓ **Médecins** : 04 75 02 88 99 :
Drs ALOY, FAURE et LORMANT
- ✓ **Pharmacie** : Sébastien RUAUD 04 75 02 50 65
- ✓ **Vétérinaire** : Bruno FRANÇOIS
les Babos 04 75 05 97 74
- ✓ **Soins infirmiers** :
Mmes FIORI et BORDY
04 75 02 36 36
- ✓ **Ostéopathe D.O.** :
Camille ROMAIN - 06 77 84 35 68
- ✓ **Cabinet paramédical** :
Agnès GOGNIAT - naturopathe - 06 86 98 28 28
Sonia BARRUYER - infirmière - 06 83 53 29 64
Angélique MOREAU - infirmière - 06 77 76 83 52
Valérie BROSSET - orthophoniste - 04 75 71 61 33
Laurie LIM - orthophoniste - 04 75 71 61 33
- ✓ **Kinésithérapeutes** :
Auréliе GUIRONNET et Carole CHAMFRAULT Sur RDV
04 75.02 23 63 (cabinet ou domicile)
- ✓ **Sage-femme** : 04 75 05 98 64
Sylvie VANAQUER-GARAYT : Sur RDV
Angélique RIFFARD
- ✓ **ADMR** : 04 75 02 31 75
lundi mardi 8h30-12h, 13h30-17h
mercredi jeudi 8h30-12h - vendredi 13h30-17h
- ✓ **Assistants sociaux** : centre médico-social,
2 imp. Des jardins 26260 ST Donat 04 75 45 10 20
- ✓ **Crèche halte-garderie intercommunale** :
rue des écoles 04 75 05 11 19
- ✓ **Taxi** : taxidepeyrins@gmail.com
06 86 79 79 70 / 04 75 45 46 00 - M. CARLIN

Bâtiments

- ✓ **Salle polyvalente** : 04 75 02 91 64
- ✓ **Maison Vallier** : 04 75 05 96 34
- ✓ **Stade de foot** : 04 75 05 23 06
- ✓ **Ecole élémentaire** : 04 75 05 03 54
- ✓ **Ecole maternelle** : 04 75 05 96 33

Correspondants de presse

- ✓ **Dauphiné Libéré** 04 75 72 77 50
ldlredromans@ledauphine.com
- ✓ **L'Impartial** 04 75 72 72 20
redaction@limpartial.fr
- ✓ **Drôme Info Hebdo (Peuple Libre)**: 06 72 96 79 96
c.lehembre@drome-hebdo.com

Marché

le mercredi matin. 7h-13h

Numéros d'urgences

- ✓ **Gendarmerie** : 17 ou 04 75 02 03 92
- ✓ **Pompiers** : 18 ou 04 75 02 25 67
- ✓ **Samu** : 15
- ✓ **Commissariat** : 04 75 70 22 22
- ✓ **Urgences Médicales** : 04 75 05 75 06
- ✓ **Hôpital** : 04 75 05 75 05

Relais postal

Bar-tabac "Le Chalet" - Grande Rue
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30-19h
Mercredi : 6h30-12h - Samedi : 7h30-12h

Déchetteries

- ✓ **Mours** : ZA rue du Vercors : 04 75 72 99 28
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h45-12h/14h-17h30 fermée le mardi
- ✓ **Romans** : ZI, Av. de la déportation : 04 75 05 93 74
Du lundi au samedi 8h45-12h et 14h/17h

EDF

0810 333 321

GDF

04 75 02 44 44

Syndicat Eaux de l'Herbasse (SIEH)

04 75 02 72 32 - Astreintes 06 72 91 58 86

Bibliothèque

Lundi, vendredi 15h30-18h • Mercredi 9h-12 h /
14h-16h

LE MOT DU MAIRE



Encore un été très chaud et très sec qui s'est prolongé, avec une veille particulière pour nos personnes sensibles, le respect des arrêtés préfectoraux (sécheresse, incendie, ambroisie...) toujours des incivilités (dégradations, ordures ménagères...). Malgré tout cela, notre village a su rester attractif par la qualité de son fleurissement et des animations.

Les élus ne sont pas restés en reste, la révision du PLU avance, les premiers résultats de l'étude sur le stationnement ont vu la création de places permettant un arrêt bref devant les commerces. Le projet de restauration de l'ancienne école Sainte Thérèse est lancé avec en prévision l'accueil de l'école de musique, du centre de loisirs communal, du relais assistants maternelles de l'agglomération... Un autre projet qui a pris beaucoup de temps et d'énergie, le remplacement des bacs à roulettes pour les ordures ménagères par des containers semi-enterrés et de nouvelles colonnes de tri sélectif. Il a fallu rechercher de nouveaux emplacements et je remercie chaleureusement les propriétaires qui ont mis à disposition de l'Agglomération et de la commune un bout de terrain afin que les quartiers soient à peu près desservis correctement. La réunion publique du 11 septembre a permis de vous présenter le projet.

Il y a un an, je vous annonçais la création d'une commission animation, elle a travaillé, réfléchi, et un projet de fête du village où toutes les Associations volontaires seront parties prenantes devrait voir le jour pour le week-end du 3 au 5 mai 2019 avec le but de réunir le maximum de personnes, toutes générations confondues, dans la convivialité. Le projet mûrit et vous sera dévoilé en temps utile. Cette année, la Confrérie des Trufficulteurs a décidé que l'ouverture du ban de la saison des truffes aurait lieu le 25 novembre à Peyrins.

Le souhait des élus et des bénévoles qui œuvrent pour Peyrins : que chacun se sente bien à Peyrins

Je rappelle que le site Peyrins.fr vous permet de connaître l'ensemble des manifestations, les contacts avec les Associations, et les informations pratiques de la commune. N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir via le net nos lettres d'informations.

Bernard Picot

SOMMAIRE

2 Infos pratiques

3 Le mot du Maire

4 Informations municipales

12 Vie associative

19 Histoire

22 Informations diverses

Responsable de la publication :
M. Bernard PICOT

Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Cédric GUÉRIN, Jean-Michel BOUCHON

Impression :
Imprimerie Souquet à Romans



GESTION DES DÉCHETS : CE QUI VA CHANGER...

Face à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets (+2% par an), la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo se mobilise et travaille depuis plusieurs années à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique.

Cette optimisation se traduit selon les communes :

- soit par une réduction des fréquences de collecte,
- soit par un changement du mode de collecte.

Ainsi, 18 communes, dont Peyrins se sont portées volontaires pour changer le mode de collecte des ordures ménagères, et remplacer l'ensemble des bacs à roulettes par des conteneurs semi-enterrés.

Quant au tri, une double action est prévue :

- densification du nombre de conteneurs,
- remplacement à neuf de l'ensemble du parc.

Pour expliquer cette nouvelle politique d'optimisation des déchets, une réunion publique s'est tenue le 11 septembre à la salle des fêtes de la commune.

Sous la houlette de la communauté d'Agglo, Valence Romans, Michaël Berger, en charge de ce dossier, nous a expliqué les grandes lignes.

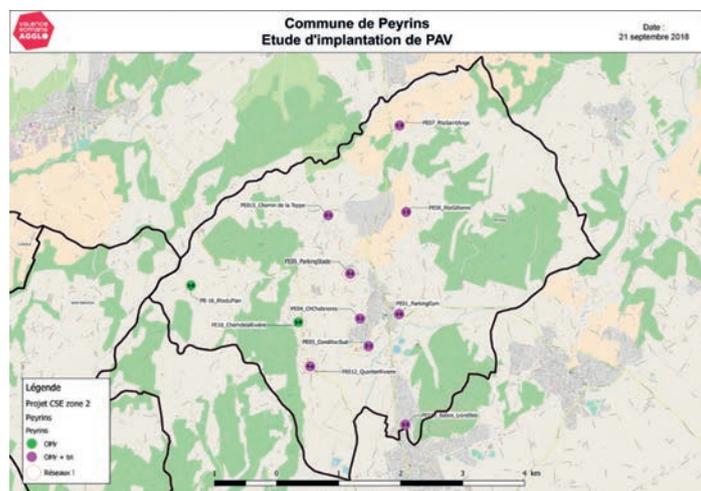
L'ensemble des 18 communes ne sera pas traité simultanément.

Les travaux ont débuté en mai dernier et toutes les communes seront équipées d'ici à la fin juin 2019.

Concernant notre commune, les travaux ont débuté fin septembre.

La mise en service de ce nouveau système de collecte étant prévue début novembre.

Il y sera installé 12 points d'apport volontaire pour les OM. (voir l'étude d'implantation des P.A.V, ci-dessous)



- 25 conteneurs semi enterrés de 5m³ (contre les 1,2m³ actuels des conteneurs à roulettes) seront disposés.

L'agglo en prévoyant 32 à échéance

- 8 de ces points seront également équipés de conteneurs aériens pour le tri, un de chaque flux :
 - Flaconnages plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques ;
 - Papiers, cartonnets ;
 - Verre



Soit un total de 36 conteneurs. L'Agglo, là aussi, en ciblant 48.

En parallèle, le parc de conteneurs aériens de tri sera remis à neuf et a minima un des points sera équipé de conteneurs accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

A noter que d'autres P.A.V sont à l'étude. Le refus de certains propriétaires à céder du terrain oblige la commune à rechercher d'autres emplacements.

Consciente que ce changement induit, pour une partie de la population concernée, un éloignement du service par rapport à la situation actuelle, Valence Romans Agglo vante ses nombreux avantages :

- aussi bien pour les usagers :

Amélioration de l'intégration paysagère :

Grâce à des conteneurs semi-enterrés plus esthétiques que les conteneurs actuels.

Réduction des nuisances sonores et des perturbations de la circulation :

Le camion cessera de passer dans certaines rues. Ses arrêts seront moins fréquents et plus souvent en dehors des voies de circulation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

Il sera plus facile pour ces personnes d'utiliser les conteneurs semi-enterrés que les bacs de regroupement actuels. Au minimum, un point de tri par commune sera équipé de conteneurs de tri disposant d'opercules de remplissage pour les PMR.

Suppression des risques liés au vent :

Il est fréquent de voir des bacs, pleins ou vides, tombés au sol, gênant circulation et piétons

Dégagements des trottoirs :

Il n'y aura plus de bacs individuels gênant la circulation des piétons ;

Suppression des locaux "poubelles" :

Cela induira la libération d'espace.

- que pour la collectivité

Augmentation de la quantité de tri collectée :

Les habitants apportent plus volontiers leur tri aux points d'apport volontaire lorsqu'ils doivent déjà se déplacer pour apporter leurs ordures ménagères. De plus, le nombre de points de tri sera augmenté.

Maîtrise des coûts :

Les coûts de collecte seront réduits et l'augmentation attendue du tri devrait induire de nouvelles recettes pour l'Agglo.

(vente des matériaux et soutiens des éco-organismes)

Maîtrise de la nature des déchets jetés dans les ordures ménagères :

Les conteneurs semi-enterrés, destinés aux ordures ménagères, seront équipés d'un tambour limitant la taille des sacs à 50 litres maximum.

Pour rappel, les encombrants et déchets verts doivent être apportés en déchèterie.

(Voir les horaires de celle de Mours et Romans, ci-dessous)

Réduction de la pollution atmosphérique :

Le passage en points d'apport volontaire réduit la longueur des tournées et donc le kilométrage parcouru par le camion. Moins de km parcourus = moins de gaz d'échappement produits.

Amélioration des conditions de travail des agents :

La suppression de la manipulation des bacs et l'automatisation évitent les Troubles Musculo Squelettiques.

Et à terme la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour les particuliers devrait baisser, passant selon M. Berger de 8,05% à 7,95% sur notre avis d'imposition.

(Sources : Valence Romans agglo / Réunion publique du 11 septembre 2018 à Peyrins)

Rappel des heures d'ouverture des déchetteries

• Déchetterie de Mours St Eusèbe :

Z.A. rue de Vercors

26540 Mours-St-Eusèbe

Tél : 04 75 72 99 28

Horaires : Tous les jours, sauf le mardi, de 8h45 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Fermée le jeudi en décembre, janvier et février.

• Déchetterie de Romans

Avenue de la déportation

26100 Romans

Tel : 04 75 81 30 30

Horaires : Du lundi au samedi, de 8h45 à 12h00 - 14h00 à 17h30

QUELQUES TRAVAUX...

L'année 2018 se termine, tout d'abord courant octobre par l'organisation et l'aménagement de la place du Nord ... travail un peu délicat car il fallait lui garder son charme et permettre aux voitures de stationner ! Ensuite, un trottoir le long de la D538 côté nord dans le prolongement de la place du Nord sera créé ; ce trottoir desservira les maisons nouvellement installées et permettra aux piétons de longer en toute sécurité cette route départementale très fréquentée !

Nous avons aussi commencé de réorganiser le stationnement au centre du village devant les commerces. Grâce aux conseils de Valence Romans Déplacements, et de leur étude sur le stationnement à Peyrins, quelques places réglementaires et places « minute » ont vu le jour.

Nous travaillons sur la signalétique indiquant les parkings et le nombre de places disponibles dans notre village.

Nous n'oublions pas les nombreux chemins peyrinois ... les travaux doivent commencer courant octobre !

Les services techniques, outre leurs travaux quotidiens qui permettent aux peyrinois d'apprécier un village propre et entretenu, se sont occupés de la réfection de la salle des fêtes (carrelage, etc), ont continué le ravalement des façades côté nord de l'école maternelle et de la salle des fêtes..., ont terminé l'installation de l'aire de jeux pour ados.

Cette année, au vu de l'important développement de l'ambroisie, l'ensemble des accotements des chemins communaux ont été broyés (ce qui représente environ 60h de travail !), un grand merci à eux !

SAINTE THÉRÈSE

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école " Ste Thérèse" débiteront en 2019.

Ce bâtiment de caractère idéalement placé, patrimoine de la commune de Peyrins, est au cœur du village dans un endroit sécurisé, proche des écoles, parcs de jeux et espaces sportifs.

Le bâtiment sera totalement rénové et agrandi pour accueillir plusieurs activités :

- l'école de musique de Peyrins,
- Le nouveau centre de loisir (CLSH) mis en place par la commune,

- L'accueil du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) qui pourra s'y réunir régulièrement avec les enfants dont elles ont la charge ; ainsi que l'accueil ponctuel d'autres associations peyrinoises en fonction de leurs besoins.

Cet ensemble offrira de plus de 350 m² d'espace nouveau pour la vie communale.

Les travaux devraient débiter en avril 2019 pour se terminer au 1^{er} trimestre 2020.

Le budget estimé de cette opération est de l'ordre de 850 000 euros TTC, la commune ne finançant directement que 360 000 euros TTC, après déduction des aides et subventions obtenues.

PEYRINS JARDINS - Appel à candidats

Nous proposons de créer un groupe de travail sur le thème des jardins :

- jardins potagers, jardins familiaux, jardin de l'école
- fleurissement et paysage
- alternative aux clôtures en parpaings

Venez nous rejoindre en adressant un message de candidature à : jpcardi@orange.fr

Nous organiserons une première réunion pour imaginer les actions à construire.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Fin juin, le tout premier conseil municipal jeunes, accompagné du maire Bernard Picot, a inauguré le parc de jeux pour « ados » ; les jeunes ont coupé le ruban tricolore avec bonne humeur et prononcé un discours résumant le bilan très positif de leur mandat : animation de Noël, sensibilisation des automobilistes sur le stationnement dangereux sur les trottoirs pour les piétons, rencontre et présentation de leurs projets à leurs homologues adultes, participation active aux cérémonies commémoratives à Peyrins, etc.

La cérémonie s'est poursuivie dans la salle du conseil de la mairie où a eu lieu l'installation du CMJ tout nouvellement élu ; le maire leur a remis, sous les yeux de leurs familles, l'écharpe tricolore !

Dès septembre ce CMJ tout neuf s'est réuni et a déjà commencé de travailler sur les projets qui leur tiennent à cœur !

A suivre ... !



PLU Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un document qui intègre non seulement l'utilisation des zones pour l'agriculture ou l'habitat, mais également les activités économiques, les services et la nature.

Depuis des décennies nous avons au niveau national consommé des quantités importantes de sols pour la plupart au détriment de l'agriculture. Il était certes plus facile d'établir des lotissements, des zones d'activité, des circulations sur des sols plats le plus souvent les plus propices à l'agriculture.

La première priorité des règles d'urbanisme consiste à réduire l'utilisation des zones vouées à l'agriculture et des zones naturelles qui abritent la diversité indispensable à l'équilibre naturel de nos territoires. C'est ainsi que le plan local de l'habitat a fixé pour notre commune une densité moyenne de 26 logements par hectare.

Nous devons adapter nos principes constructifs et le PLU précisera les modes d'habitat que nous devons imaginer tout en veillant à la qualité de vie des logements.

En nous inspirant de toutes les remarques et propositions issues des réunions publiques nous avons décidé en priorité de remplir les « dents creuses » pour densifier le centre du village où se trouvent tous les services : écoles, garderie, mairie, commerces ... tout en conservant des espaces verts et des jardins.

Tous les propriétaires ont été consultés pour connaître leurs projets.

A ce jour un premier projet a été établi pour tracer les différentes zones et écrire le règlement qui s'imposera. Ce premier projet est en cours de présentation aux différentes autorités pour le rendre compatible avec les politiques publiques. Dès leur accord obtenu sur les grands principes tous ces documents seront disponibles sur le site de la commune et une réunion publique sera organisée pour recueillir les remarques et propositions de tous les habitants.

LINKY, le nouveau compteur communicant sur votre commune

Linky



Cette année, Enedis déploie le nouveau compteur communicant sur votre commune

Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur 95% du territoire français continental, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités, aux professionnels et aux particuliers.

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales. Ce compteur est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations sécurisées à distance et de recevoir des ordres, en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Ce mode de communication est utilisé depuis plus de 50 ans notamment pour les contrats heures creuses / heures pleines.

L'installation dure 30 minutes en moyenne. Aucuns travaux d'aménagement ne sont nécessaires. Son emplacement et sa taille sont similaires à ceux de l'ancien compteur. L'intervention est entièrement gratuite et assurée par un technicien d'une entreprise partenaire. L'installation du nouveau compteur ne modifie pas le contrat d'électricité que le client a souscrit auprès de son fournisseur.

De nombreux avantages

Les démarches d'emménagement et de déménagement, d'augmentation ou diminution de puissance ou encore de relevé des index des compteurs sont simplifiées et réalisées à distance. Les pannes électriques sont détectées plus rapidement, avec un diagnostic facilité et une intervention plus réactive des équipes d'Enedis.

Grace au compteur communicant, le client peut plus facilement maîtriser sa consommation par un accès à ses données de consommation électriques sur son espace internet personnel, sécurisé et gratuit.

C'est aussi le moyen de répondre aux nouveaux usages tels que l'auto-consommation, l'intégration des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, éolien, etc.) ou encore le développement des véhicules électriques, avec l'installation de nombreuses bornes de recharge. Le réseau électrique évolue et s'adapte à ces usages ; le compteur communicant est un élément clef de cette modernisation. Chaque jour, près de 30 000 compteurs sont installés en France : plus de 14 millions de compteurs communicants ont été déployés chez 28 millions d'habitants.

Ce projet mobilise 5 000 personnes pour la construction des compteurs et 5 000 personnes pour leur installation.

Sur la commune de PEYRINS, le déploiement du compteur communicant est prévu entre novembre 2018 et avril 2019.

Pour en savoir plus :

www.enedis.fr et www.compteur-linky.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur le document « Linky tout simplement » disponible en mairie

LE CENTRE DE LOISIRS DE LA COMMUNE DE PEYRINS



Cet été le centre de loisirs a ouvert 4 semaines :

- Du 9 au 13 juillet
- Du 16 au 20 juillet
- Du 20 au 24 août
- Et du 27 au 31 août

Au programme, sortie nature, mini camps, grands jeux. Durant les 4 semaines les enfants se sont transformés en explorateur du monde en découvrant les Etats Unis, la Finlande, le Mexique, l'Australie et pour finir la France.

Ils se sont mis dans la peau d'Indiens en fabriquant la panoplie des grands chefs, en dormant sous tente et en fabriquant des tipis. En partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), les enfants ont découvert la faune et la flore qui entourent les mares de Peyrins.

Un mini-camp de 3 jours a été organisé au Domaine de Champos, baignades, toboggans et veillées ont rythmé ce séjour.

Pour clôturer les vacances, un peu d'Histoire autour des dieux grecs et de sport avec l'organisation des jeux olympiques.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

RENTREE RÉUSSIE POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CENTRE DE LOISIRS !

Avec le retour à la semaine de 4 jours, c'est avec une moyenne de 28 enfants chaque mercredi que débute notre voyage autour du monde. En effet, cette année le centre de loisirs communal Peyrimpimpin, guidé par 4 animateurs et leur directrice, Vinciane PELESE, part à la découverte des pays !

Au programme, l'Europe, pour découvrir les pays qui nous entourent. Le pôle Nord et le pôle Sud pour rencontrer les Inuits. L'Asie pour fêter le nouvel an chinois. L'Océanie pour percer les mystères de l'île de Pâques. En Afrique, réalisons un safari et pour finir, découvrons le rêve américain !

Et le voyage continue pendant les vacances scolaires ! Partons à la découverte du monde au travers des éléments. Rendez-vous la première semaine des vacances de la Toussaint pour la création d'une montgolfière, un concours d'avion en papier et autres expériences venteuses.

Accueil des enfants de 3 à 12 ans.

Ouverture :

- Tous les mercredis hors vacances scolaires
- Toussaint : du 22 au 26 octobre
- Hiver : du 25 février au 1^{er} mars
- Printemps : du 15 au 19 avril
- Juillet/août (semaines à définir)

Renseignements et inscriptions en mairie : 04.75.02.74.11
vinciane.tesniere@peyrins.fr / kim.allemant@peyrins.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATION RELATIVE AUX AIDES À L'ACQUISITION D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Vos dépenses de santé sont remboursées par:

- L'assurance maladie (sécurité sociale) par la part obligatoire
- Une complémentaire santé pour la part complémentaire (ticket modérateur) Certaines sommes restent souvent à votre charge : franchises médicales, participations forfaitaires de 1 € ...

Les personnes disposant de revenus inférieurs à certains plafonds peuvent bénéficier de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire) ou de l'ACS (aide à la complémentaire santé).

Attention:

- Toutes les ressources sont prises en compte, parmi lesquelles la plupart des revenus non imposables.
- **Un forfait logement** est rajouté aux ressources si le demandeur bénéficie d'une aide au logement ou est hébergé gratuitement, ou est propriétaire de son logement, ceci dans un souci d'équité avec les personnes supportant des charges de logement sans aide. Ce forfait varie selon la composition familiale.

Montant du forfait logement au 1/4/2018

Nombre de personnes	Propriétaire ou occupant à titre gratuit	Bénéficiaire d'une aide au logement
1 personne	66.11	66.11
2 personnes	115.70	132.22
3 personnes ou plus	138.84	163.63

LA CMUC

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est attribuée sous conditions de résidence et de ressources.

Elle vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital).

Elle prend en charge la part complémentaire (ticket modérateur).

Elle permet l'exonération de la participation forfaitaire de 1 € et des franchises médicales.

Elle inclut des forfaits de prise en charge pour vos soins dentaires, vos lunettes, vos prothèses auditives ...

Vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais.

Plafonds de ressources pour bénéficier de la CMUC (au 1/4/2018 et hors forfait logement)

Nombre de personnes au foyer	Plafond de ressources des 12 derniers mois	Plafond de ressources moyenne mensuelle des 12 derniers mois
1	8810	734
2	13215	1101
3	15858	1322
4	18501	1542
5	22026	1835
Personne en plus	3324.09	293.67

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATION RELATIVE AUX AIDES À L'ACQUISITION D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (suite)

L'ACS

Si vos ressources ne vous permettent pas de bénéficier de la CMUC, vous pouvez peut-être prétendre à l' Aide à la Complémentaire Santé.

L' ACS est attribuée sous conditions de résidence et de ressources.

Il s'agit d'une aide financière qui permet de réduire le montant de votre cotisation complémentaire santé annuelle.

Lors des visites chez le médecin, l 'ACS permet également de bénéficier d'une dispense totale d'avance des frais.

Vous bénéficiez des tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés et de l'exonération de la participation forfaitaire de 1 € et des franchises médicales

Des conditions particulières s'appliquent pour les prothèses dentaires et l'orthodontie. Les professionnels de santé doivent respecter un tarif maximum.

Vous devrez choisir un contrat proposé par une complémentaire santé habilitée.

Barème de ressources pour bénéficier de l' ACS (au 1/4/2018 et hors forfait logement)

Nombre de personnes au foyer	Plafond de ressources des 12 derniers mois	Plafond de ressources moyenne mensuelle des 12 derniers mois
1	11894	991
2	17841	1487
3	21409	1784
4	24977	2081
5	29735	2478
Personne en plus	4757.52	396.46

Montant de l'aide

Age	Aide ACS
Moins de 16 ans	100 euros
De 16 à 49 ans	200 euros
De 50 à 59 ans	350 euros
60 ans et plus	550 euros

Démarches pour bénéficier de la CMUC ou l' ACS

Les formulaires doivent être téléchargés ou retirés auprès de votre organisme d'assurance maladie.

Un seul dossier doit être constitué pour l'ensemble du foyer (le demandeur, son conjoint, concubin, partenaire PACS et la plupart des enfants de moins de 25 ans)

Renseignez vous auprès de votre caisse de sécurité sociale ou sur internet pour savoir où envoyer votre demande.

La demande doit être renouvelée chaque année.

Des simulateurs de droits en ligne sont à votre disposition.

Sites utiles

www.cmu.fr

www.info-ac.s.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA VIE PEYRINOISE

Date	Association	Salle des fêtes	Gymnase	St Ange
OCTOBRE				
S 06 et D 07/10/2018	SOL	Peyrinissime	Peyrinissime	
S 13/10/2018	Théâtre Arthemonay	Pièce de théâtre		
D 21/10/2018	MAM		Vide grenier	
M 30/10/2018	Club des sans souci		Concours coinche	
NOVEMBRE				
S 03/11/2018	ACCA	Repas		
Du J 08/11 au J 15/11	Exposition	14/18		
S 10/11/2018	Paroisse		Repas	
D 11/11/2018	Cérémonie	apéritif		
S 17/11/2018	ADMR		Spectacle	
D 18/11/2018	Volley		Match	
D 25/11/2018	Syndicat trufficulteurs		Fête de la truffe	
DECEMBRE				
S 01/12/2018	Volley		Match	
D 02/12/2018	SOL		Loto des écoles	
V 07/12/2018	A livres ouverts	Soirée pyjama		
S 08/12/2018	CLS		Téléthon	
D 09/12/2018	FNACA	Repas		
D 09/12/2018	Volley		Match	
S 15/12/2018	CMJ	Décoration Noël		
D 16/12/2018	MAM	Goûter de Noël		
L 17/12/2018	Judo		Goûter de Noël	
Du L 24 au V 28/12/2018	Foot		Stage	
JANVIER				
D 06/01/2019	Foot		Loto	
S 19/01/2019	Volley		Match	
FEVRIER				
D 10/02/2019	Judo		Compétition	
D 17/02/2019	ACCA		Banquet	
MARS				
S 09/03/2019	Volley		Match	
S 16/03/2019	Volley		Match	
S 23/03/2019	Foot		Soirée dansante	
S 30/03/2019	Volley		Match	
AVRIL				
S 06/04/2019	Volley		Match	
S 13/04/2019	Volley		Match	
L 15/04/2019	Sans souci		Concours coinche	
MAI				
We 04 et 05/05/2019	Fête du village			
S 04/05/2019	SOL	Marché aux fleurs		
M 08/05/2018	Cérémonie			
S 26/05/2018	CLS vide grenier			
JUIN				
D 09/06/2019	MAM	Vide grenier		
V 14/06/2019	Judo		Fête de fin d'année	
S 15/06/2019	Bouge tes Notes		Concert	
D 16/06/2019	Les Amis de St Ange			Repas
M 19/06/2019	A livres ouverts	Spectacle Foyer hirondelles		
V 21/06/2019	Sans Souci			Repas
JUILLET				
D 07/07/2019	ACCA		En cas de pluie	Repas
D 07/07/2019	MAM	Repas		
S 20/07/2019	CLS	Marché nocturne		

VIE ASSOCIATIVE

Les associations communiquent

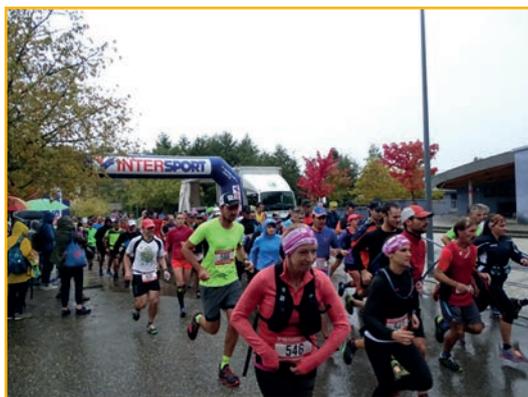
PEYRINISSIME 2018, la 40^{ème}

1,2,3, partez ! Les 6 et 7 octobre 2018 a eu lieu la 40^{ème} édition de la Peyrinissime.

Faisons un rapide rappel de son historique. Cette manifestation, créée en 1979 par l'ADMR (de 1979 à 2002), a été reprise en 2003 par l'association des parents d'élèves (Société des Œuvres Laïques). Cette manifestation n'a cessé d'évoluer depuis. Durant ce week-end, une exposition intitulée « La Peyrinissime, le passage de relais des Peyrinois » retraçait l'histoire de cette manifestation sportive grâce aux archives de Françoise Duver et l'aide de Bernard Picot.

Comme l'année dernière, la Peyrinissime s'est déroulée sur 2 jours.

Le samedi 6 octobre, les 1er participants ont inauguré la 1^{ère} édition de la randonnée sur un parcours de 9km. Suivie par l'animation course pour les enfants afin d'initier ces derniers aux joies de la course à pied. Le circuit était autour de l'école élémentaire avec une distance plus ou moins grande selon l'année de naissance. Puis il y a eu le coup d'envoi à 18H d'une nouveauté 2018, deux trails jeunes pour les 12-15 ans. Un parcours spécifique a été tracé pour ces catégories afin de ressentir les mêmes sensations que pour les trails adultes. On a pu retrouver les courses adaptées avec l'association Koala. Et enfin pour clore le samedi, le trail nocturne de 9km où les participants armés d'une lampe ont pu se mesurer au parcours. C'était une belle journée où le soleil fut au rendez-vous.



Mais le lendemain la météo était tout autre, c'est sous la pluie que les départs des trails 15 et 9 km furent donnés ne refroidissant en rien l'enthousiasme des participants (qu'ils soient coureurs ou bénévoles). Les coureurs ont pu découvrir des parcours renouvelés et techniques dans un écrin de verdure et des points de vue magnifiques de notre belle campagne Peyrinoise...un peu humide à cette occasion !

Sur ces 2 jours, pas moins de 713 sportifs toutes catégories confondues ont participé à cette édition 2018.

Tout ceci a pu être possible grâce à l'énergie des organisateurs qui se sont démenés pour la réussite de cette 40^{ème} édition ne comptant pas leur temps passé à cette cause. Mais aussi, par l'investissement des bénévoles (plus de 70), par l'aide des généreux partenaires, par la bienveillance des propriétaires

qui ont autorisé le passage sur leur terrain, par le soutien des autres associations peyrinoises et la participation en nombre des sportifs des environs et d'ailleurs.

Un merci en particulier à François RENOUL qui pendant 5 ans s'est énormément investi pour organiser ces courses. Il a décidé de laisser la place à la relève.

Et surtout un GRAND MERCI à toutes et à tous qui avaient pu rendre possible ce moment de partage intergénérationnel. Nous comptons sur vous pour que perdure encore de nombreuses années cette formidable « aventure » qu'est la Peyrinissime.

Emmanuel MOULIN

A LIVRES OUVERTS

Avec l'association A Livres Ouverts de la Bibliothèque, une conférence / débat sur le pigeon voyageur tentera de lever le voile quant aux prodiges et légendes qui entourent ce mystérieux oiseau depuis son origine.

Messager de paix, il a aussi accompli de grands exploits avec nos soldats en 1914/18.



VIE ASSOCIATIVE

ADMR



Parler du lien social, c'est bien ! En faire c'est mieux.

Depuis trois ans déjà, l'ADMR Peyrins Génissieux Haute-Herbasse organise et anime ses « Cafés Rencontres. » Salariés et bénévoles se mobilisent une fois par mois pour redonner joie et sourire à des anciens isolés, en perte d'autonomie. Ils sont véhiculés dans un lieu convivial pour jouer, créer, échanger, chanter, et partager un bon goûter.

Le point d'orgue de l'année 2018 a été, le 20 juin, l'organisation d'un circuit en mini bus en Drôme des Collines baptisé « Chemin du Souvenir. » Il s'est terminé par la visite du palais de Facteur Cheval. En fin d'après-midi, bénéficiaires et accompagnants étaient fatigués mais tellement heureux !

Vous voulez donner un sens à votre bénévolat ? REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE DE BENEVOLES.

Vous avez le sens du service et la fibre sociale et vous cherchez un emploi ? CONTACTEZ-NOUS.

ADMR Peyrins Génissieux Haute-Herbasse 46 Grand Rue 26380 Peyrins ; Tél 04 75 02 31 75



DON DU SANG

Trois collectes sont prévues pour 2019 à la salle des fêtes de Peyrins, et auront lieu les vendredis 15 mars et 30 août, ainsi que le jeudi 31 octobre.

Ces collectes seront comme d'habitude proposées de 16h à 19h.

Bernard JARNIAS
Président des donneurs de sang de Romans

Sylvie TISSERAND
Association des donneurs de sang bénévoles, Peyrins



LA NOBLE CONFRÉRIE DE LA TRUFFE NOIRE EN DRÔME DES COLLINES



Noble Confrérie de la
Truffe Noire
en Drôme des Collines

Cette année, la noble confrérie de la Truffe Noire en Drôme des Collines organise sa troisième édition de l'ouverture de la saison des truffes avec sa messe et ses animations le 25 novembre 2018 à Peyrins.

La confrérie a pour but de promouvoir la truffe de notre terroir et de la faire découvrir à un large public. Pour se faire, la noble confrérie organise tout au long de l'année diverses manifestations (messe, marché de Noël, grand chapitre...). Cette association de bénévoles et de passionnés participe dans d'autres régions à diverses manifestations pour présenter la truffe de la Drôme des Collines mais également son territoire. Le but de cette confrérie est d'attirer bon nombre de personnes dans notre région afin de faire découvrir et dynamiser notre économie locale. Pour rappel, la Drôme est le premier département producteur de truffe noire en France avec trois zones de production : le Val de Drôme, le Tricastin et le nord Drôme. Il est prédit que la Drôme des Collines sera très prochainement la première zone trufficole de France.

NB : 1947 : création du premier syndicat des trufficulteurs en France, ici à Peyrins

2007 : création de la Noble Confrérie de la Truffe Noire en Drôme des Collines

2018 : Drôme des Collines, recensement de 1200 hectares de truffières et 500 producteurs

Nous vous attendons nombreux le 25 novembre 2018 à partir de 10h.

Programme de la journée (Halles des sports à Peyrins) :

Exposition de voiture de collection, **toute la journée**

10h, accueil des confréries amies (confrérie du bleu de Solaize, confrérie de la sauce Nantua, confrérie du Cardon...)

10h15, départ du défilé en direction de l'église de Peyrins avec fanfare (ouvert à tous)

10h45, Messe de l'ouverture de la saison des truffes noires de la Drôme des Collines

12h, apéritif et possibilité d'un plat truffé (15 € : plat truffé + 1/2 St Marcellin + Pogne, un verre de vin)

13h30, début du marché aux truffes et marchés des confréries

14h30, Peyrins en histoire, visite guidée gratuite de Peyrins, réservation conseillée le matin à l'accueil

16h, fin de la journée.



**MESSE D'OUVERTURE
DE LA SAISON DES
TRUFFES**

**DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018
à PEYRINS**

ENTRÉE GRATUITE

10 h 00 DÉPART DU DÉFILÉ de la Halle des sports
10 h 45 MESSE DES TRUFFICULTEURS à l'Église de Peyrins
12 h 30 BUVETTE et PLAT TRUFFÉ à la Halle des sports
14 h 00 MARCHÉ AUX TRUFFES et exposition mycologique
MARCHÉ DES CONFRÉRIES
14 h 30 PEYRINS EN HISTOIRE
Visite et histoire du Peyrins d'antan (gratuit, réservation conseillée sur place).

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES
TOUTE LA JOURNÉE

Renseignements : Office de Tourisme de Romans-sur-Isère

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES SANS SOUCI

Le Club des Sans Souci de Peyrins propose de nombreuses activités :

- **LA MARCHÉ** : lundi et jeudi à 14 h (rendez-vous sur le parking du gymnase)
- **CARTES et JEUX DE SOCIÉTÉ** (salle Vallier) le mardi après midi
- **TAROT** le mercredi après-midi.
- **PÉTANQUE** au stade le mardi après-midi
- **QI-GONG** le mercredi de 10 h 15 à 11 h 15 (salle du judo au gymnase)
- **ATELIER INFORMATIQUE** pour les débutants de 9 h à 10 h et autres niveaux de 10 h 15 à 11 h 15.
- **ATELIER CRÉATIF** (une semaine sur deux) de 14 h à 18 h 30
- **ATELIER MÉMOIRE** (une semaine sur deux) de 14 h 30 à 16 h

Ces ATELIERS ont lieu le vendredi à la Salle Vallier

Renseignements au 06 85 38 44 88 ou au 06 81 52 21 61

Dans le courant de l'année le Club organise deux concours de coinche : le premier mardi 30 octobre 2018 et l'autre en avril 2019.

Un concours de pétanque en juillet rassemble les inconditionnels de ce sport.

Pour nos adhérents, nous planifions le repas des anniversaires en novembre et le mardi 3 décembre 2018 la traditionnelle bûche de Noël.

Pour bien commencer l'année, nous nous retrouvons autour de la galette des Rois le mardi 8 janvier 2019.

Avant les vacances, fin juin, un pique-nique a lieu à Saint-Ange (repas tirés des sacs) où les adhérents se retrouvent pour passer une journée conviviale dans un site remarquable.

Nous prévoyons aussi des voyages et des sorties à la journée. Pour 2019 une sortie est envisagée pour la fête des fleurs et des citrons à NICE/MENTON (fin février/début mars)

En septembre, « le voyage » nous emmènera en Corse.

Notre Assemblée Générale aura lieu le Vendredi 25 janvier 2019 à 10 h (suivie d'un repas) à l'Escoffine.

BIBLIOTHÈQUE

Comme tout le monde, l'équipe de la bibliothèque a fait sa rentrée.

Elle vous propose pour cette fin d'année et début 2019, outre les animations autour des scolaires,

En NOVEMBRE

Une conférence sur le pigeon voyageur, le 10 NOVEMBRE entre 16h et 19h à la salle des fêtes, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14-18, son rôle et son utilisation.

En continuité, le 11 NOVEMBRE après la cérémonie suivra un lâcher de colombes

En DECEMBRE

Tous le mois une formation à la lecture numérique et l'utilisation des tablettes pour lecture 3D avec un jour (le 18 le matin) spécialement prévu les enfants et ados scolarisés.

Le 7 Décembre la traditionnelle soirée pyjama à la salle des fêtes.

En JANVIER

Le 25 à la salle des fêtes à 20h une rencontre avec des auteurs locaux

En MARS

Une rencontre avec les poètes locaux dans le cadre du PRINTEMPS DES POETES

En JUIN

Le 19 après-midi le spectacle crée, mis en scène et joué par les résidents des HIRONDELLES

L'équipe de la bibliothèque rappelle aux Peyrinoises et Peyrinois, l'importance de privilégier leur adhésion à Peyrins, qui avec la carte Agglo, vous propose les mêmes avantages que les médiathèques à l'entour. Ces adhésions permettent de rendre réalisable un maximum d'animations.

Toute l'équipe de la bibliothèque



Signature de l'auteure Karine Giebel

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB DE PEYRINS

Voici une photo des plus jeunes enfants de l'école de tennis lors de leur premier cours avec Matthieu Rebouillat-Figuet (brevet d'état).

D'autres cours sont planifiés avec les plus grands, le jeudi après-midi.

Un deuxième entraînement est également programmé le samedi après-midi pour les enfants qui veulent faire de la compétition.



BOUGE TES NOTES !

« Bouge tes notes ! » est une association qui regroupe les élèves de l'école de musique municipale, les musiciens de l'ensemble instrumental et les choristes de la chorale « Si le chœur vous en chante ».

« Bouge tes notes ! » a pour vocation de :

- Aider au développement de la musique à Peyrins
- Louer des instruments aux élèves débutants de l'école de musique
- Favoriser la pratique d'ensemble intergénérationnelle
- Organiser des concerts à Peyrins et dans d'autres villages
- Participer aux manifestations des autres associations

L'ensemble instrumental accueille les musiciens de tout âge et de tout niveau (débutant comme avancé) - la chorale accueille également toute personne qui aime chanter, les voix d'hommes sont les bienvenues !

Prochain concert : vendredi 25 janvier 2019 à 20h à la Salle des Fêtes



L'ART et
la Matière
EN DRÔME DES COLLINES

L'ART ET LA MATIÈRE S'EST REMISE AU TRAVAIL !

Lors du festival 2018 de l'Art et la Matière, Magali Poutoux a réalisé une installation dans l'ancienne école Sainte Thérèse de Peyrins, sur la mémoire de ces lieux et dont un des thèmes était la chaise d'école. L'aide de l'équipe municipale a été appréciée et les élèves de l'école primaire qui ont collaboré avec l'artiste ne verront plus les leurs de la même façon. Mais tout ceci est du passé et l'Art et la Matière est repartie pour 2019. L'association a fait visiter début octobre, les 6 sites d'expositions à de nouveaux artistes. Après ces visites, ils nous présenteront leur projet et l'association choisira, pour le festival 2019, ceux qui seront les plus adaptés aux sites et à la meilleure valeur artistique. Sur Peyrins, siège social de l'association, l'exposition proposée pourrait retrouver le site de l'église de Saint-Ange. Bien entendu nous vous tiendrons au courant de la suite.... Sans trop vous en dire pour ne pas vous dévoiler l'installation à venir et vous en laisser la surprise lors de votre visite, en juin prochain!



VIE ASSOCIATIVE

JUDO CLUB PEYRINS

La saison redémarre pour nous et nos 60 judokas de 4 à 10 ans avec beaucoup de plaisir et de joie dans les cours.

Nous espérons avoir autant d'investissement et de réussite cette année que l'an passé. Avec des résultats très encourageants. Une participation à chaque intersection d'une vingtaine de judokas sur les huit compétitions ... et bien sûr nos plus grands ont fait briller les couleurs du club du niveau départemental au national, avec nos 3 podiums au France UGSEL (Joseph Chantre 1er, Léo Fragnol 2ème et Juline Seigner 3ème). Nous espérons voir aussi en ce début d'année un podium pour Thibaut Bleton qui participera à la coupe de France le week-end du 20 et 21 octobre.

Bien sûr, il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et faire un essai !



GYM FORME



Une nouvelle saison à repris dès le 11 septembre avec les deux animatrices dynamiques et compétentes.

Christel Miloutinovith pour le stretching le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 18h30 à 19h30

Nathalie Boutry pour la gym douce le mercredi de 9h à 10h et la gym tonique le mercredi de 19h à 20h.

Suite aux démissions de Madame M.F Cordier, secrétaire et Madame Denise Heyraud, trésorière un nouveau bureau a été mis en place : Présidente : Bernadette Picot – Trésorière : Marie Noëlle Reynier – Trésorière adjointe : Josette Lapiere – Secrétaire : Anne Marie Chanal -Secrétaire adjointe : Gisèle Panet

Bonne année sportive

Contact : Bernadette Picot : 07 89 79 36 86
Marie Noëlle Reynier : 06 72 52 73 04

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ LOISIRS ET SPORTS : Téléthon le 8 décembre

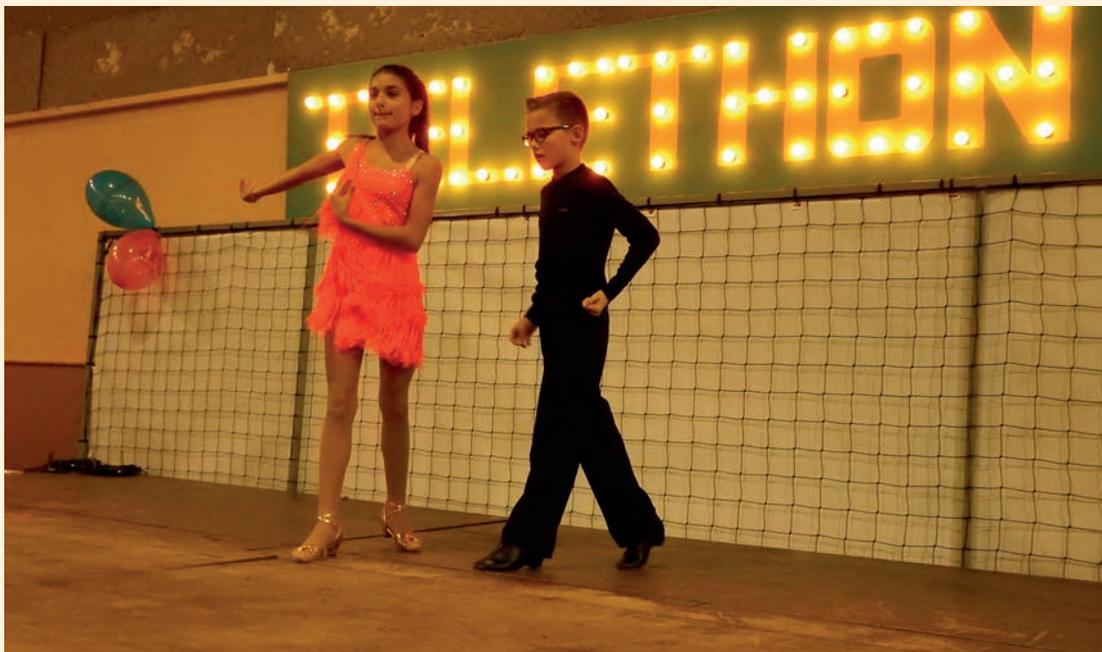
Le Téléthon est un grand rassemblement qui concerne tous les Peyrinois.

Ceux qui souhaitent aider à l'organisation comme ceux qui participent à ce grand élan de solidarité tant pour son côté convivial et festif que généreux. C'est aussi une occasion pour que toutes les associations peyrinoises se retrouvent et œuvrent ensemble.

Il y aura le traditionnel marché de Noël, des animations (danses, musiques..) et pour le repas, des tripes à consommer sur place ou à emporter.

Tous les bénéfices et dons sont reversés à l'AFM (Association Française des Myopathies) qui accompagne au quotidien les personnes porteuses de différentes maladies génétiques et fait progresser la recherche fondamentale.

Retenez votre soirée du 8 décembre. Venez aider, venez participer au Téléthon.



COURS DE YOGA ET COURS DE CHANT JAZZ

L'ASSOCIATION GASPARD propose des cours de yoga hebdomadaires pour tous.

Le yoga s'adresse à toutes les personnes désirant améliorer les fonctions organiques, musculaires, articulaires et osseuses.

Les enchaînements de postures se pratiquent en accord avec la respiration, en confiance et dans le respect de soi.



Retrouver un équilibre global corps, cœur, esprit, grâce à la respiration dans le lien terre ciel.

Cette année Claudine Schneider met en place un atelier de chant jazz pour découvrir et pratiquer le swing, l'interprétation et l'improvisation avec le plaisir de chanter ensemble ou en solo.

YOGA

Séances régulières (sauf vacances scolaires) :

- le lundi, de 9h30 à 10h45 et de 19h à 20h15
- atelier un samedi par mois de 9h30 à 12h : 6/10, 10/11, 1/12/2018, 12/1, 2/2, 2/3, 6/4, 4/5 et 1/6/2019. (tarif 30 € l'atelier)

Tous les cours ont lieu à PEYRINS, 740 route du stade

CHANT JAZZ

- Cours de chant en petit groupe (8 personnes maxi) un mercredi sur deux de 19h45 à 21h. Tarif : 150 € à l'année.

Pour tout renseignement contacter :
Claudine Schneider au 06 71 11 52 88
ou par mail à gaspardcie@orange.fr
www.gaspardcie.com

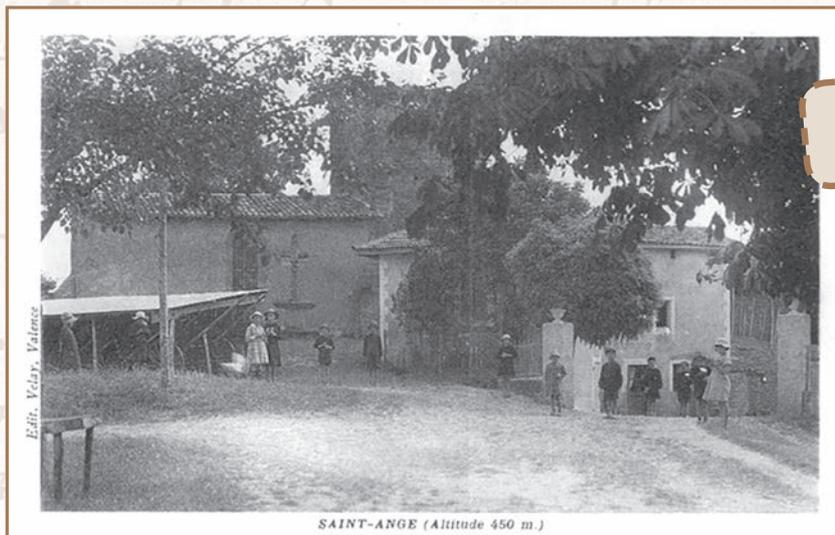


HISTOIRE

LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Après une enquête faite en 1903 concernant la circulation automobile dans la Drôme, il est constaté que la circulation n'a pas l'air d'avoir eu de l'influence sur la valeur des propriétés rurales dans la Drôme. Des représentants de voitures ont fondé des magasins de vente et de location, dans certaines villes, ainsi que des ateliers de réparation. Cette industrie est assez florissante et occupe un bon nombre d'employés. La circulation se fait surtout sur les routes nationales, pas de gêne dans la traverse des villes. Il y a eu dix huit accidents en trois ans, la plupart, par la vitesse exagérée des véhicules. La population est hostile à ce moyen de locomotion. Le conseil général émet le vœu de réglementer la vitesse. Les locaux conduisent bien, mais les étrangers roulent, pour la plupart, à une vitesse exagérée qui échappe à tout contrôle efficace. Il a même été constaté, suite à un accident, qu'un des conducteurs que l'on n'a pas retrouvé, avait attribué un numéro d'ordre à son véhicule qui appartenait à la voiture du capitaine de gendarmerie de l'arrondissement ! (ADD 36S1)

SAINT ANGE



SAVEZ-VOUS AVEC QUOI ÉTAIT FAITE L'ENCRE DES TEMPS ANCIENS ?

Si nous pouvons encore lire des textes écrits il y a très longtemps, c'est grâce à une encre indélébile. Faite à partir de la noix de galle du chêne, un petit insecte qui forme de petites boules bien rondes à la place des glands, qui une fois broyées avec du sulfate de fer et de la gomme arabique donne cette fameuse encre indélébile.

Cliché : La galle du chêne



COMMENT COMMENCER DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES OU HISTORIQUES ? par Béatrice Brunel

Vous voulez commencer votre généalogie mais vous ne savez pas par où commencer? Voilà quelques conseils.

Comment commencer des recherches généalogiques ou historiques?

Sur le site des archives départementales de la Drôme : archives.ladrome.fr, vous avez accès :

- aux registres paroissiaux dont la date de début diffère suivant les paroisses mais s'arrête en 1792
- aux registres d'état civil et tables décennales qui commencent en 1792 et se termine en 1932 pour Peyrins
- aux recensements
- aux registres militaires
- au cadastre Napoléonien
- à quelques actes notariés numérisés.

Les registres paroissiaux racontent la vie de nos ancêtres.

Afin de déchiffrer les écritures des curés de paroisse, il est bon de connaître quelques notions de paléographie par des exemples.

Les dates : septembre: 7bre, octobre : 8bre, novembre : 9bre, décembre : Xbre

Le J peut être remplacé par un i

Le 1 d'une date remplacé par un i

Un U en fin de mot est un r

Un V en fin de mot est un E

un V barré en début de mot est un R

On trouve des abréviations telles présence ou présent : pnce avec une barre au dessus.

La meilleure approche pour découvrir sa famille est de commencer par lire les registres paroissiaux les plus vieux. Si les écritures vous semblent difficiles, familiarisez vous par les plus récents mais ils ne sont pas forcément mieux écrits. L'écriture, au fil

des ans, change, évolue. Elle n'est plus réservée aux religieux, nombreux sont ceux qui apprennent à écrire ; quelques fois, il faut lire à haute voix pour comprendre car les règles de grammaire et d'orthographe que nous connaissons n'existent pas ou ne sont pas appliquées.

Lorsque vous rencontrez des renseignements concernant votre famille, un conseil de sage !

Notez bien où vous les avez trouvés ! Il sera plus facile de les rechercher et remarquez si vos ancêtres signent ou non en bas des actes. S'ils ne savent pas, il est écrit, par exemple :

Sous lesquels sont signés en mon original, non le parrain pour ne scavoir enquis et requis. Remarquez les témoins, parrains et marraines, lorsque vous trouvez des liens de parenté, votre arbre commence à prendre forme. Sur le site des archives de la Drôme les actes sont imprimables.

Pour chercher dans les registres d'état civil, ceux enregistrés à partir de 1792 par les maires ou officiers d'état civil, commencez par lire les tables décennales mais complétez par la lecture des actes, il peut y avoir des oublis de relevé. Dans les actes de mariage, il est précisé si un contrat de mariage a été fait chez le notaire, relevez le nom du notaire et la date. Dans cet acte, accessible en entier aux archives, on apprend souvent des choses très intéressantes.

Vos ancêtres ont fait la guerre de 1914 ? Celle de 1870 ? **Cherchez dans les registres militaires**, vous découvrirez leur parcours.

Vous voulez connaître l'histoire de votre maison ?

Regardez si elle existait déjà lorsque **le cadastre Napoléonien** a été fait, ensuite, aux archives à Valence, complétez votre recherche dans les **registres des hypothèques**.

HISTOIRE

Quelques conseils

Demandez aux membres de votre famille, vos parents, grands parents s'ils sont en possession de livrets de famille, d'actes notariés ! Ils sont précieux, tout passait par le notaire !

Un contrat de mariage, une quittance, une vente, un contrat d'apprentissage....

Les registres des notaires sont consultables aux archives à Valence.

Si vous avez de vieilles photos de famille, marquez les noms et les dates.

Les anciens de votre famille connaissent peut-être des choses dont vous ignorez l'existence.

Si votre famille est de Romans cherchez sur le site des archives municipales de la ville.

Il vous reste **le recensement** à lire pour savoir qui vivait sous le même toit, dans quel quartier...

Vous voulez en savoir plus ?

Des sites de généalogie comme Geneanet, histoire-genealogie.com ou les associations de généalogie peuvent vous aider. N'hésitez pas à vous connecter ou à rencontrer les bénévoles de ces associations. Les archives départementales à Valence vous réservent le meilleur accueil pour continuer vos recherches. Le parking est gratuit, et vous pouvez manger sur place en emportant votre pique nique.

Un autre conseil, ne brûlez pas vos papiers de famille, les archives les collectent.

Quelques exemples

Photo 1 relevée dans les registres paroissiaux de Saint Ange

Le 16^e 9^{bre} 1671 a Esté Enterrée dans l'église de st Anges une fille de Monsr de st Anges Seigneur dud lieu par Mr J Verney Curé de Geysans et estoit née le 7^e 7^{bre} 1671. Nayant eu que Leau, pnts françois et Etienne Murons frères

Remarquez la date 16 novembre 1671, Monsr pour monsieur, Mr pour Messire, pnts pour présents.

Monsieur de Saint Ange est François de Poterlat, seigneur de Saint Ange, Geysans, Saint -Mury et autres places dont Etoile où une demeure du bourg porte encore le nom de château Saint- Ange. Il habitait Geysans dans la maison appelée château Pianière d'où le nom de la route qui conduit de Saint Ange à Geysans passant au dessous du hameau.

(photo 3)

Photo 2 relevée dans les registres paroissiaux de Peyrins :



Photo 3

Jean roux âgé de deux ans est égorgé par le loup le 8^e julliet 1717 a esté enterré le 9^e dud en presence de Mathieu barret et louis perrier illet enquis ainsy l'atteste signé Biguet curé

Remarquez le R de Roux, le r de par, dud pour dudit, les r de barret et perrier, le mot illettré raccourci.

Photo 1

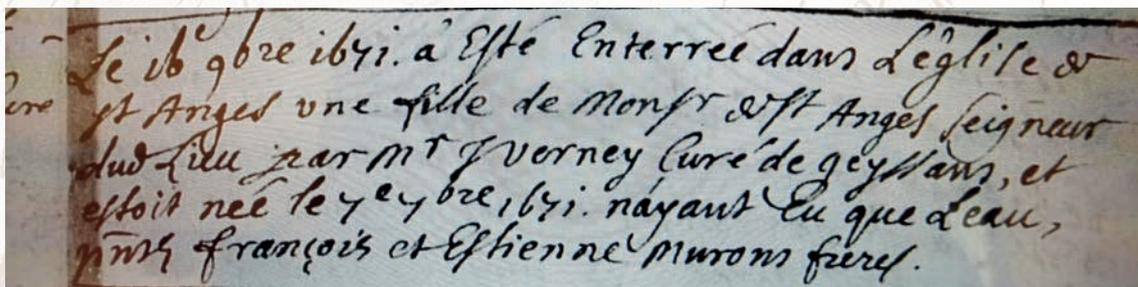
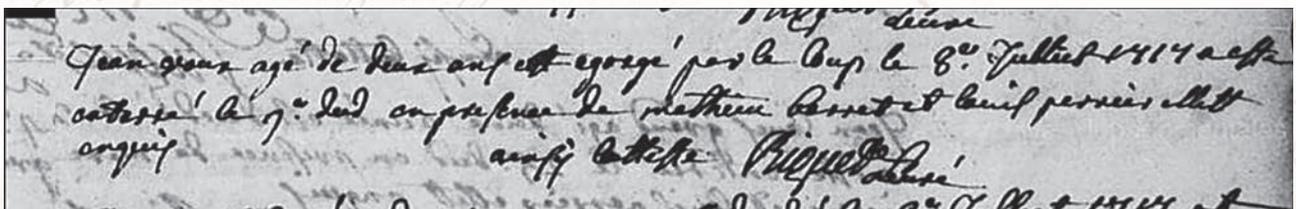


Photo 2



INFORMATIONS DIVERSES

EXPOSITION CENTENAIRE 1914/1918

Pour fêter l'anniversaire du Centenaire 1914/1918, **Peyrins dans l'histoire** vous propose cet automne, une exposition rassemblant plusieurs associations et personnes.

L'exposition aura lieu salle des fêtes du vendredi 9 novembre au mardi 13 novembre 2018.

Vous pourrez découvrir les progrès, inventions et la vie après-guerre, des photos du soldat du monument aux morts prises sous tous les angles pendant un an par Jean-François Mazade, les poèmes et dessins de Pierre Bonhomme et bien plus encore...

- **Vendredi 9 novembre de 18h30 à 20h**, vernissage avec la participation active du club théâtre de Peyrins qui racontera la construction du monument aux morts.
- **Samedi 10 novembre de 10h à 18h**, visite libre, 16h conférence sur les pigeons voyageurs, leur rôle pendant la guerre, à l'invitation de la bibliothèque.
- **Dimanche 11 novembre**, commémoration au monument aux morts à 11h. Participation du conseil municipal jeune, lâcher de pigeons, visite libre de l'exposition de 10h à 18h
- **Lundi 12 novembre**, exposition ouverte de 13h30 à 16h30. Peyrins dans l'histoire accueillera les classes des écoles primaires et tout public.
- **Mardi 13 novembre de 13h30 à 16h30**, accueil des classes primaires et visite libre pour tout public.



ATELIER THÉÂTRE



L'atelier théâtre propose une animation au cours de l'apéritif d'après les recherches historiques de Béatrice Brunel et Antoinette Vossier sur la construction du monument aux morts et la vie à Peyrins la dernière année de guerre.

PRENEZ LE BUS !

Pourquoi ne pas prendre le bus Citea pour aller à Romans sur Isère faire du lâche-vitrine ?

Le samedi, plusieurs départs ont lieu de Peyrins de 7h16 à 17h16. Le retour se fait de la place Jean Jaurès ou de la gare toute la journée.

Des services de bus sont assurés tous les jours. **Pour plus de renseignements : www.citea.info**. Des dépliants, avec les horaires sont mis à votre disposition à la mairie.

Le trajet coûte 1,40 euros et vous achetez le billet directement auprès du chauffeur.

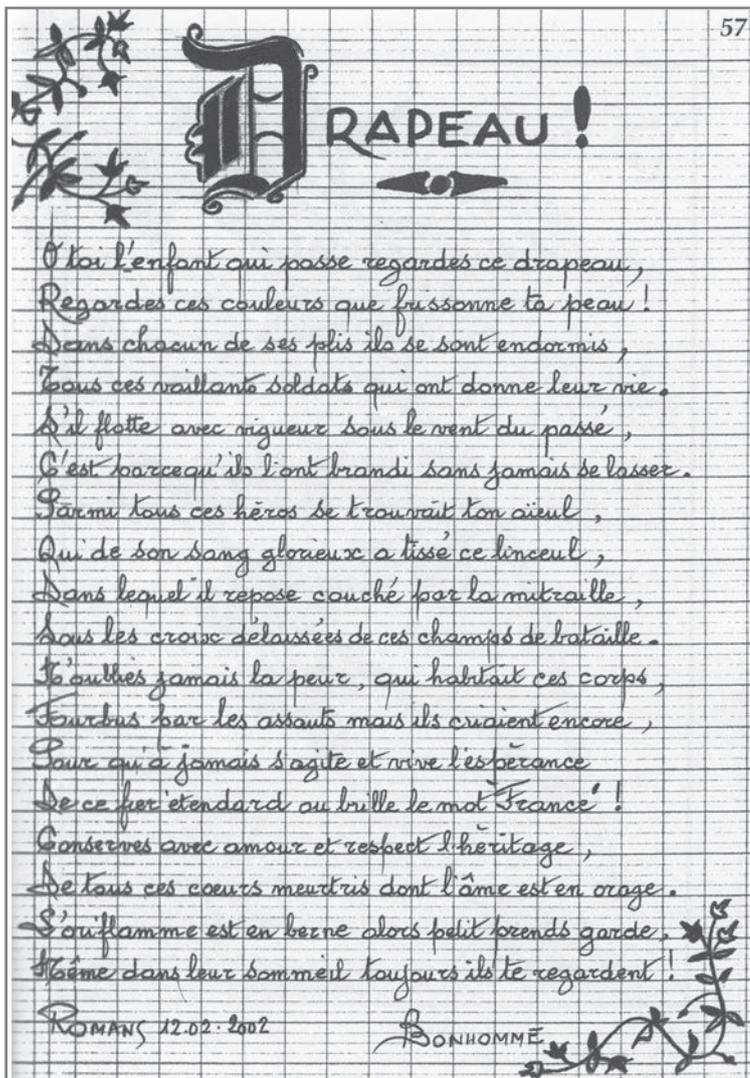
Simplifiez-vous la vie !

A PARAÎTRE...

« **De Saint-Ange à Peyrins, 1000 ans d'histoire** »

Béatrice Brunel, à l'initiative de **Peyrins dans l'histoire**, termine un ouvrage retraçant la vie des habitants dans la Grande Histoire. Une histoire sans fin que vous pourrez réserver lors de l'exposition 14/18 salle des fêtes du 9 au 13 novembre. Date de parution prévue, début d'année 2019.

POÈME DE MONSIEUR BONHOMME



ETAT-CIVIL

✓ NAISSANCES

Lisana DEDINGER
Stella MERLO
Charlotte LARAT
Victor REGNIER PARET
Maher M'KHANTAR
Vikie LIOTARD
Gabriel JEAN
Eloam RIVIERE
Raphaël BLANC
Eliam MODESTE
Mathias TERRAF
Juliette MARCOT
Hugo MARTIN

✓ MARIAGES

Cécile FEUGIER et Stéphan MERLE
Juliette GAGNE et Mathias ROSTAN
Marie FERRERO et Bastien ASECIO
Carole LEGRAND et François FUMA
Valérie TRIAL et Jean-Luc MILLOT
Amélie GABELLE et Benoit BLIN
Elodie ARCHINARD et Jérémie MOUZ
Paméla RIVIERE et Chris MODESTE
Carole ORDAS et Davd BILLON

✓ DÉCÈS

Maxime MARION
Michel NALE
Andrée DESCOMBES épouse ROBIN
Michel PAIN
Ginette DUJET épouse DEBIONNE
Georgette TIRON épouse GUICHARD
Yvonne TURC née SAPET
Jean-Paul LAUZE

PHOTOS D'HIER

Sauriez-vous les reconnaître ?



La photo de classe des filles du cours préparatoire / cours élémentaire de Madame Schmitt a été prise devant l'école de filles qui est actuellement la mairie.

M. Schmitt, qui vient de nous quitter, a vu passer un bon nombre de petits Peyrinois dans sa classe durant les nombreuses années où il enseignait.